

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20210601-CAGSC2021-05-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2021

Notification : 14/06/2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mille Vingt-et-un et le Mardi premier Juin à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance Rue Auguste BEBIAN, Basse-Terre, sous la Présidence de Monsieur ABELLI Thierry, Président, pour une séance ordinaire et sur une convocation, en date du 25 Mai 2021, affichée au siège de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe.

Effectif du Conseil : 44

Présents : 15

Dont Procurations : 2

Absents : 29

Sens du vote :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : M. ABELLI Thierry, Président ; M. FRANCISQUE Jean-Louis, 1^{er} Vice-Président ; M. LEON Alain, 2^{ème} Vice-Président ; M. EDMOND Claude, 3^{ème} Vice-Président ; M. ANDRE Héric, 4^{ème} Vice-Président ; Mme NADILLE-VALA Rolande, 5^{ème} Vice-Présidente ; Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO Sylvie, 6^{ème} Vice-Présidente ; Mme PENCHARD Marie-Luce, 8^{ème} Vice-Présidente ; Mme BAILLET Patricia ; M. BASSETTE Rosan ; Mme CHRISTOPHE Annie ; Mme DACALOR Fabienne ; Mme EUGENIE Gilberte ; M. GERAN Gaston ; Mme RYON épouse BIDOYET Marysette ;

ABSENTS ET /OU EXCUSES : Mme ABELLI-ETIENNE Sandra ; M. ADEMAR Luc ; M. ATTALAH André ; M. BEAUGENDRE Joël ; M. BELFORT Hubert ; M. BRUDEY Hilaire ; M. CALIFER Elie ; M. CHAULET Philippe ; Mme CHOISI Annick ; M. COURTOIS Jean-Philippe ; M. DARES Louis-Jules ; Mme EUGENE épouse JOSEPH Luzette ; Mme FELIXON épouse NARAYANINSAMY Sherline ; M. GUILLAUME Bernard ; Mme GUILLAUME Virginie ; M. GUSTAVE-DIT-DUFLO Jean-Michel ; Mme HERLEM Annick ; Mme KALI-ELIE Nadya ; M. LATCHAMN Rodrigue ; M. OTTO Jules ; Mme PETRO Sonia ; Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline ; M. RAMDINI Hugues dit Philippe ; Mme RENE-GABRIEL Murielle ; M. VITALIS Cédric ; Mme WECK-MIRRE Lucie ; M. ZOZO Gaby.

AYANT DONNE PROCURATIONS : M. ANSELME Jacques, 7^{ème} Vice-Président (Procuration donnée à M. ANDRE Héric) ; Mme CARAVEL épouse SIARRAS Joëlle, 9^{ème} Vice-Présidente (Procuration donnée à M. LEON Alain).

Les 15 Conseillers présents formant plus du tiers des membres en exercice, (cf. loi du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire), lesquels sont au nombre de 44. Il a été conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil ; M. FRANCISQUE Jean-Louis a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA 2^{NDE} TRANCHE-PHASE 2 DE
L'OPERATION INTITULEE : « REHABILITATION DU STADE INTERCOMMUNAL DE RIVIERE DES PERES »**

Délibération affichée le

Au siège de la CAGSC

Fait à Basse-Terre, le 09 JUIN 2021

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC

Thierry ABELLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20210601-CAGSC2021-05-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2021

Notification : 14/06/2021

DECIDE A L'UNANIMITE
SOIT : 17 VOIX POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le nouveau plan de financement de la tranche 2 intitulée « mise en œuvre d'un éclairage sportif de niveau 3 ».

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Président à solliciter une subvention du FEDER au titre du plan REACT EU.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER le Président à lancer les consultations requises au regard des dispositions établies par le code de la commande publique.

ARTICLE 4 : D'AUTORISER monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 5 : QUE monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Préfet, notifiée au comptable du trésor public et aux communes membres, affichée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Basse-Terre, le 09 JUIN 2021

Certifié exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le 11 JUIN 2021

La publication *et/ou* la notification le 11 JUIN 2021

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC,



Thierry ABELLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20210601-CAGSC2021-05-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2021

Notification : 14/06/2021

11/06/2021

11/06/2021

11/06/2021